



Le 28 août 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
 Complexe Desjardins  
 Tour Est, 12<sup>e</sup> étage  
 C. P. 10000, succ. pl. Desjardins  
 Montréal (Québec) H5B1H7  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0389**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 19 août 2025 et visant à obtenir :

« Pour chacun des programmes suivants :

*Appui financier pour réaliser une analyse de la consommation d'énergie Démonstration technologique et commerciale Remboursement de l'aide financière pour les entreprises d'installation Produits agricoles efficaces Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels Aide financière pour les entreprises de construction Solutions efficaces pour les entreprises agricoles Programme Solutions efficaces — Volet Moyennes et grandes entreprises Programme Solutions efficaces — Volet Petites entreprises Systèmes de gestion de l'énergie électrique*

*Une liste des projets soutenus dans le cadre du programme, incluant :*

*la nature du projet,*

*les résultats attendus du projet,*

*le nom de l'organisation bénéficiaire,*

*le NEQ de l'organisation bénéficiaire,*

*la localisation de l'organisation bénéficiaire,*

*le montant accordé,*

*l'année du dépôt de la demande, ainsi que le volet dans lequel le projet a été déposé.*

*Le nombre total de demandes reçues dans le cadre du programme ventilées par volet. »*

(Transcription intégrale)

Nous comprenons que votre demande fait principalement référence aux programmes d'efficacité énergétique, lesquels comprennent différentes initiatives. Après analyse, vous trouverez ci-dessous la reddition de compte annuelle concernant les activités de distribution d'Hydro-Québec, incluant ces programmes ainsi que leur suivi budgétaire et énergétique :

- Renseignements sur les activités de distribution d'Hydro-Québec (2024) :  
<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/activites-de-distribution-2024.html>
  - Document *Efficacité énergétique* [https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/HQD-08-01\\_Efficacit%C3%A9%C3%A9nerg%C3%A9tique.pdf](https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/HQD-08-01_Efficacit%C3%A9%C3%A9nerg%C3%A9tique.pdf)
- Le document *Efficacité énergétique* pour l'année 2023 peut être consulté au lien suivant :  
[https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9001-2023/doc/R-9001-2023-B-0009-RapAnnuel-PiecesRev-2024\\_05\\_22.pdf](https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9001-2023/doc/R-9001-2023-B-0009-RapAnnuel-PiecesRev-2024_05_22.pdf)

Pour plus de détails sur les programmes offerts, consultez notre site Internet :

- section Affaires - Programmes et outils : <https://www.hydroquebec.com/affaires/economies-energie-entreprise/>
- section Résidentiel - Mieux consommer : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/aides-financieres/logisvert.html>.

Toutefois, nous ne pouvons vous fournir les autres renseignements spécifiés dans votre demande sans devoir recourir à des calculs et comparaisons entre différents documents et systèmes. Au surplus, il s'agit notamment de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec et/ou fournis par des tiers, que nous traitons de manière confidentielle, dont la divulgation risquerait vraisemblablement de porter atteinte aux intérêts économiques de notre organisme ou de ces tiers. Nous invoquons à ces égard les articles 15, 21, 22, 23, 24 et 27 de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès).

Quant au Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels, bien que nous soyons partenaire du programme, ce dernier est sous la responsabilité de la Fondation de la faune du Québec. Il s'avère que les renseignements visés par ce point de votre demande sont relatifs à des documents produits par cet organisme. Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez consulter la page web suivante : <https://fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/programme-hydro-quebec-pour-la-mise-en-valeur-des-milieux-naturels/>. Ainsi, suivant l'article 48 de la Loi sur l'accès nous vous invitons à formuler votre demande auprès de la responsable de l'accès aux documents, aux coordonnées suivantes :

#### **FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC**

Chantale Parent

Accès aux documents

Adjointe à la direction

1175, av. Lavigerie #420

Québec (QC) G1V 4P1

Tél. : 418 644-7926 #138

[chantale.parent@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:chantale.parent@fondationdelafaune.qc.ca)

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil

Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.